Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 2002/31/CE DE LA COMMISSION

du 22 mars 2002

portant modalités d'application de la directive 92/75/CEE du Conseil en ce qui concerne l'indication de la consommation d'énergie des climatiseurs à usage domestique

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 86 du 3.4.2002, p. 26)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement délégué (UE) nº 626/2011 de la Commission du 4 mai 2011	L 178	1	6.7.2011

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002L0031:20070101:FR:PDF